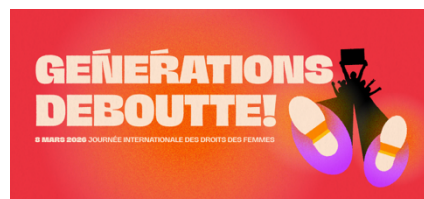


Journée internationale des femmes (6 mars 2026)

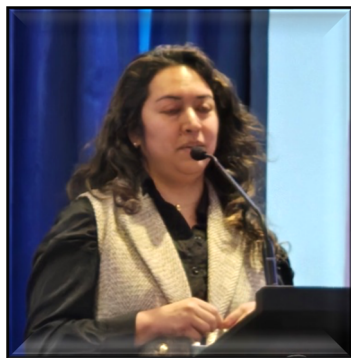
Par : Lise Patoine

Cette célébration annuelle de l'AREQ 03 Québec-Chaudière-Appalaches a permis à la responsable régionale du comité des femmes, Renée Blais, de rappeler, à partir du thème de la journée « DEBOUTTE », les cinq grands droits des femmes revendiqués dans la stratégie gouvernementale 2022-2027 pour l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Être libre de violence et de discrimination;
- Meilleur état de santé physique et mentale;
- Droit à l'éducation;
- Droit de voter;
- Droit à un salaire égal.

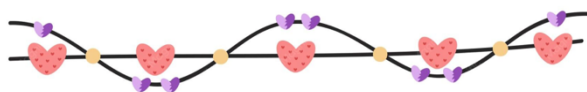


Cette journée est très importante pour la promotion de l'égalité et de la dignité des femmes car elles représentent des forces économiques, politiques et sociales.



La première conférencière, Nataly Espinoza-Suarez, nous a entretenu de son parcours d'immigrante et de médecin chercheuse en cancérologie à l'université Laval de Québec. Originnaire du Pérou, elle a d'abord émigré aux États-Unis puis au Québec. C'est sa curiosité et sa soif d'apprendre qui la motivent, malgré les défis de se retrouver dans un pays étranger : difficultés d'une nouvelle langue et même deux, car son milieu de travail est francophone mais les sources de références pour ses études et travaux sont souvent en anglais, solitude, froid, etc.

Construire l'appartenance demande de la patience pour faire des rencontres et rebâtir son environnement social. C'est pourquoi son grand projet est de donner une voix aux femmes immigrantes, particulièrement celles qui souffrent du cancer du sein, car être malade loin de son pays est doublement difficile et il faut du courage pour partager sa détresse. Elle compte donc former des groupes de soutien pour aider les femmes survivantes. Elle déclare : « Migrer demande du courage invisible » car l'identité se transforme. Elle considère que la société québécoise est bienveillante mais qu'il faut fournir des efforts pour s'intégrer.



La deuxième conférence portait sur la Justice réparatrice. Julie Richard et Olivier Ouellet, du groupe [Équijustice](#) de Beauce, nous ont expliqué les objectifs de ce programme : Ne pas punir mais faire reconnaître les torts causés. Elle permet aux victimes de s'exprimer, ce qui peut les soulager même si la démarche n'est



pas toujours complétée par une rencontre de médiation, car environ 4 % des cas donnent lieu à un échange direct entre les protagonistes et on peut comprendre que c'est particulièrement délicat dans les situations de violence conjugale.

Les étapes de la démarche sont :

- Accueil : considération, disponibilité et écoute;
- Bienveillance : porter attention à la personne et respecter son rythme;
- Communication : privilégier le dialogue entre les personnes;
- Collaboration : agir en complémentarité avec les différents partenaires (travailleurs sociaux, autorités policières et judiciaires, Centres Jeunesse, etc.)

C'est une démarche possible à tout moment, avec ou sans procédures judiciaires (rencontres, lettres d'excuses, etc.) Des gestes de réparation peuvent aussi compenser pour les actes posés : travail bénévole, nettoyage de graffitis, etc. Quelques émissions de télévision font référence à ce procédé : Mea culpa; Je verrai toujours vos visages; etc.

En après-midi, la chanteuse québécoise Ginette Paradis nous a partagé une partie de son répertoire, accompagnée de l'excellent pianiste Gilles Beaudoin. Bien que plusieurs noms féminins marquants du Québec furent mentionnés (Clémence Desrochers, Pauline Julien, Michelle Audet, Jeannette Bertrand, Anaïs Barbeau-Lavalette, Ariane Moffatt), le tour de chant ne contenait aucune œuvre de ces créatrices... Des chansons françaises et québécoises de différentes époques ont su



nous divertir avec un accent particulier sur les compositions de Sylvain Lelièvre pour lesquelles madame Paradis a réalisé un CD. Son interprétation dynamique et chaleureuse fut appréciée des spectatrices et spectateurs réuni(e)s à l'Hôtel Québec.

Comme toujours, cette journée fut très intéressante et bien préparée par le comité des femmes de l'AREQ!
MERCI!

ENFIN LE TEMPS DES SUCRES!

Le 2 avril dernier, 72 personnes se sont dirigées vers l'Érablière du Cap pour fraterniser et goûter au meilleur nectar offert par la nature chaque printemps; un printemps tardif mais qui s'est fait ensoleillé pour notre rencontre.

Accueilli(e)s chaleureusement par les membres du conseil sectoriel, chacun et chacune ont pu renouer avec leurs ami(es) et créer de nouveaux liens avec ceux et celles non-membres de l'AREQ.

Vers midi, un excellent repas nous est servi accompagné de musique entraînante. Un vrai menu de cabane, plein de calories mais si agréable au goût; une douceur après cet hiver qui n'en finit plus.



Après le repas, nous assistons au tirage moitié-moitié. La jolie somme de 157,50 \$ fût gagnée par monsieur Yves Bouvrette

Le tirage de prix de présence, trois produits de l'érable et un coupon de 10 \$ applicable lors d'une prochaine activité ont été très appréciés.

La journée se termine par la dégustation de tire sur la neige, très savoureuse et servie à volonté.

Merci au conseil sectoriel pour cette belle activité.

À l'année prochaine!



Jeanne-d'Arc Turcotte

Une assemblée générale reconnaissante et remplie d'incertitude



Le 23 avril dernier, les portes de la salle Hironnelle-Paruline à l'Hôtel l'Oie des Neiges étaient grandes ouvertes pour accueillir les membres de l'AREQ pour l'assemblée générale. À l'entrée, Nicole Talbot, la présidente sortante, était présente pour saluer les gens avec Louise Guay et Claude Couture, responsables de l'accueil.

Heureux étaient les gens de se revoir et de discuter en attente de l'ouverture de l'assemblée. Frileux, le soleil jouait à la cachette mais les personnes réchauffaient l'atmosphère en patientant avant les premières paroles prononcées au micro.

Après la présentation des principaux acteurs de cette organisation, Nicole Talbot a introduit son dernier rapport en soulevant l'enjeu de la relève. La moyenne d'âge étant de 79 ans, cela apporte son lot de questionnements.

Quel sera l'avenir de l'AREQ Louis-Fréchette?

Aucune boule de cristal ne permet de prévoir le futur, mais une incertitude plane dû au fait que la chaise de la présidence soit vacante, car aucun membre ne s'est manifesté pour occuper ce poste.

Dans son allocution, Nicole a mis l'accent sur la fierté en ce qui a trait à la publication du journal *Nouvel Envol* qui contient un menu varié de sujets grâce à la contribution de nombreux bénévoles. Elle est fière et reconnaissante envers les membres du conseil sectoriel. Comme une pièce de théâtre, chacun a un rôle à jouer et chacun le réussit avec brio.



Elle a précisé que c'était sa dernière assemblée comme présidente car elle ne peut renouveler en raison de son deuxième mandat. Positif est son parcours, dû à un appui de personnes bien motivées et fiables, qu'il s'agisse des membres du conseil, des bénévoles ou des membres. Les applaudissements ont été généreux à son égard.

La rencontre s'est poursuivie par la lecture de nombreux rapports dont la trésorerie et ceux des différents comités. La palette de couleurs est variée, vivante et complémentaire. Il y en a pour tous les goûts passant de l'environnement au volet sociopolitique, empruntant la voie du comité des femmes et des hommes. Le créneau d'information est riche sur le thème des assurances, de la nécrologie sans oublier les sorties pour en nommer que quelques-uns.

Avant de débiter le dîner, la photo d'une partie du nouveau conseil s'est dévoilée. Nicole Talbot demeure sur le conseil et agira comme 1^{ère} vice-présidente. La 2^e vice-présidence sera occupée par Robert Hins, le secrétariat par Claude Couture et le poste de 2^e conseillère par Louise Guay.

Autour de chacune des tables, les convives jasant tout en savourant un excellent repas en espérant que l'AREQ Louis-Fréchette puisse trouver un(e) président(e) pour sa survie.

Sincères sont les souhaits des participants!

Lucie Huard, participante